

# Le Temps

I. Le Temps. 1931-12-02.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

Chronique

LE SOUVENIR D'HELLEU

C'était en 1906. Après la Scroie, la Compagnie transatlantique mettait en service un bateau nouveau, qui devait être la perfection de l'élégance, et qui s'appelait la Provence.

Quelques hôtes notoires avaient été invités à faire la première traversée. — et aussi quelques journalistes, dont j'étais. On sait combien sont désarmés ces journalistes, quand ils emportent une de ces petites boîtes à peindre des pochades, une boîte à pouce, comme on les nomme.

Je regardais celui qui parlait avec un optimisme résolu, et je vis, penché dans le roulis et comme appuyé sur le vent, un grand homme mince et brun, enveloppé d'un vaste pardessus, l'air heureux et frêle, et beau comme un pirate arabe.

Je me rappelais cette rencontre, il y a une quinzaine de jours, en montant les degrés de l'hôtel Charpentier, où la grande salle du fond saillait son arc de triomphe, et où je ne connaissais qu'une petite part.

Nous nous étions liés en un moment. Hellen, de son adolescence de rapin laborieux, était resté très matinal. Il me contait qu'à l'école des beaux-arts, le lundi, il arrivait avant huit heures, pour retener sa place.

Nous avions un autre rendez-vous dans la journée, à l'heure où le soleil se couchait. J'allais voir notre galerie de tableaux, disait-il. Nous suivions le pont, entre la rambarde et la cloison des cabines. Le jour frappait obliquement les hublots; ceux-ci devenaient des miroirs qui reflétaient le paysage.

Il était impossible d'être plus simple et plus gai que cette homme à la mode. Il avait gardé le succès le plus brillant, une vivacité impressionnante et une ardeur légère. Il avait parfois de brusques violences, mais je n'ai jamais connu d'homme moins malveillant.

FEUILLETON DU Temps DU 2 DÉCEMBRE 1931

CHRONIQUE MUSICALE

A L'OPÉRA-COMIQUE : la 800<sup>e</sup> représentation de « Louise », roman musical en quatre actes et cinq tableaux, de M. Gustave Charpentier.

Chaque année, quand les ouvrières de Paris célèbrent la fête de Sainte-Catherine, Louise reparait, comme par une sorte de miracle, sur la scène de l'Opéra-Comique.

Il y a huit jours, l'aimable cérémonie s'augmentait de ce fait que le chef-d'œuvre de M. Gustave Charpentier était affiché pour la huit centième fois à la salle Favart.

La distribution était complétée par M. Félix Vieuille, qui déploie une magnifique autorité dans le rôle du père, Mlle Calvet qui chante avec goût et style le rôle de la mère.

La distribution était complétée par M. Félix Vieuille, qui déploie une magnifique autorité dans le rôle du père, Mlle Calvet qui chante avec goût et style le rôle de la mère.

ques objections : « Prenez garde, me répondait-il, l'inspecteur Demars en fait grand cas. Mais l'aspect prismatique du peintre italien et sa figure de monstre l'amusant, et aussi sa méchanceté. Boldini lui montrait un jour le portrait commencé d'une femme qui n'était plus parfaitement jeune, et disait : « Je suis content de la figure. On voit bien qu'elle a un réel air. »

« Quelques hôtes notoires avaient été invités à faire la première traversée. — et aussi quelques journalistes, dont j'étais. On sait combien sont désarmés ces journalistes, quand ils emportent une de ces petites boîtes à peindre des pochades, une boîte à pouce, comme on les nomme.

Je regardais celui qui parlait avec un optimisme résolu, et je vis, penché dans le roulis et comme appuyé sur le vent, un grand homme mince et brun, enveloppé d'un vaste pardessus, l'air heureux et frêle, et beau comme un pirate arabe.

Je me rappelais cette rencontre, il y a une quinzaine de jours, en montant les degrés de l'hôtel Charpentier, où la grande salle du fond saillait son arc de triomphe, et où je ne connaissais qu'une petite part.

Nous nous étions liés en un moment. Hellen, de son adolescence de rapin laborieux, était resté très matinal. Il me contait qu'à l'école des beaux-arts, le lundi, il arrivait avant huit heures, pour retener sa place.

Nous avions un autre rendez-vous dans la journée, à l'heure où le soleil se couchait. J'allais voir notre galerie de tableaux, disait-il. Nous suivions le pont, entre la rambarde et la cloison des cabines. Le jour frappait obliquement les hublots; ceux-ci devenaient des miroirs qui reflétaient le paysage.

Il était impossible d'être plus simple et plus gai que cette homme à la mode. Il avait gardé le succès le plus brillant, une vivacité impressionnante et une ardeur légère. Il avait parfois de brusques violences, mais je n'ai jamais connu d'homme moins malveillant.

horreur, et il parlait avec le dernier mépris du Français qui s'y frotte. Il m'ignait, rue des Beaux-Fouilles, dans deux salons où, réunis par une large fenêtre, était le plus souvent le siège du modèle, qui était illuminé de plein air.

« Un des gais du comité national d'études », M. Albert Lacroix, président du tribunal de commerce, qui présidait la séance, a montré les difficultés du problème « en face de faits qui mettent notre science économique à une très rude épreuve ».

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »

« M. Joseph Barthélemy, membre de l'Institut, en une improvisation fort spirituelle, a émis des propositions optimistes, basées sur une compétence dont sa modestie se défend. »